



Villemur-sur-Tarn

**AVIS DE PUBLICITE ADAPTEE**  
**pour la passation d'un marché public de Fournitures et Services**  
**Acquisition d'une tondeuse professionnelle autoportée**

**1) Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Mairie de Villemur - Place Charles OURGAUT – 31340 VILLEMUR SUR TARN

*Tél* : 05.61.37.61.20

*Correspondant* : M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn.

**2) Objet du marché:**

La commune de Villemur-sur-Tarn a décidé de faire l'acquisition d'une tondeuse professionnelle autoportée. La consultation a pour but de conclure un marché public de Fournitures et Services.

**3) Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte. Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier de consultation en vue de remettre une candidature et une offre. Date de mise en publicité : le 11 juillet 2011.

**4) Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Les documents seront adressés par courrier, après réception d'une demande écrite (courrier, fax) ; ils pourront aussi être retirés contre récépissé à la Mairie de Villemur-sur-Tarn, aux jours et horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**5) Conditions de participation :**

**1) Situation juridique – références requises :**

déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article 43 du code des marchés publics ; si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; un document attestant des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

**2) Référence professionnelle et capacité technique – références requises :**

une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; l'indication des titres d'études et professionnels du candidat et du ou des responsables chargés en son sein des services objets du marché ; un dossier de références pour les principales missions de programmation effectuées au cours des trois dernières années, spécifiant le contenu de la mission confiée, sa date, l'importance et la complexité de l'opération de travaux en vue de laquelle elle a été réalisée et le maître d'ouvrage bénéficiaire, public ou privé ; les certificats de qualifications professionnelles dont dispose éventuellement le candidat.

**6) Critères d'attribution :**

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

**7) Date limite de réception des plis :**

Le 27 juillet 2011 à 17h00.

**8) Date d'envoi du présent avis à la publication :**

Le 11 juillet 2011

**9) Durée du marché :**

30 jours après notification.

**M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn**

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



**Villemur-sur-Tarn**

**ACQUISITION D'UNE  
TONDEUSE PROFESSIONNELLE AUTOPORTEE**

**Acte d'Engagement**

# **ACTE D'ENGAGEMENT**

*Personne publique contractante :*

**VILLE DE VILLEMUR SUR TARN**

*Objet du marché :*

**Acquisition d'une tondeuse professionnelle autoportée - Mairie de Villemur sur Tarn**

*Mode de passation et forme de marché :*

**MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE  
en application de l'article 28 du Code des marchés publics.**

*Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :*

**Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn**

*Ordonnateur :*

**Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn**

*Comptable public assignataire des paiements :*

**Monsieur le Trésorier de Montastruc la Conseillère**

## **SOMMAIRE**

<b><u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>ARTICLE 2 : PRIX</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES</u></b>	<b><u>8</u></b>

**PRÉAMBULE**

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moteur Kubota Turbo diésel, 35 CV, refroidissement liquide ou similaire.</li><li>- Moteur embrayage hydraulique, pompe hydraulique.</li><li>- Monobloc type TP.</li><li>- Entraînement des roues par moteur hydraulique.</li><li>- Avancement hydrostatique par manette.</li><li>- Rayon de braquage « o » permettant le contour des arbres etc..., sans utilisation du frein.</li><li>- Frein de stationnement et frein d'urgence.</li><li>- Unité de coupe flottante 157 cm Toro recycler ou similaire, à relevage hydraulique.</li><li>- Carter de coupe mécano-soudé, épaisseur 4,5 mm.</li><li>- Réglage de hauteur de coupe centralisé permettant un changement de hauteur de coupe en 3 secondes.</li><li>- Béquille de levage pour entretien intégrée.</li><li>- Arceau de sécurité rabattable.</li><li>- roue extra large basse pression.</li></ul> Homologation route

**LOT : Tondeuse professionnelle autoportée**

**Article premier : Contractant**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M .....

- agissant pour mon propre compte<sup>1</sup> ;
- agissant pour le compte de la société<sup>2</sup> :

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire<sup>3</sup>
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du ...../...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire<sup>4</sup>, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante à votre situation  
<sup>2</sup> Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée  
<sup>3</sup> Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement  
<sup>4</sup> Rayer la mention inutile

## **Article 2 : Prix**

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter du lot concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré d'un prix global forfaitaire égal à :

pour la solution de base :

Montant hors taxe : ..... Euros

TVA (taux de ..... %) : ..... Euros

Montant TTC : ..... Euros

Soit en lettres : .....

.....

Aucune variante ni option n'est autorisée.

## **Article 3 : Délais de livraison**

Le délai de livraison est proposé par le candidat. Il est de .....

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier.

## **Article 4 : Paiement**

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque :                      Code guichet :                      N° de compte :                      Clé    RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque :                      Code guichet :                      N° de compte :                      Clé    RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque :                      Code guichet :                      N° de compte :                      Clé    RIB :

IBAN :

BIC :

**Article 5 : Nomenclature communautaire**

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV),

**Article 6 : Origine des fournitures**

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays : .....

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

---

---

*Fait en un seul original*  
A .....  
Le .....

**Signature du candidat**  
*Porter la mention manuscrite*  
*Lu et approuvé*

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

---

*Est acceptée la présente offre pour valoir*  
*marché*  
A .....  
Le .....

**Signature du représentant du pouvoir**  
**adjudicateur habilité par la délibération en**  
**date du .....**

**DATE D'EFFET DU MARCHE**

---

---

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire  
(valant notification du marché) : .....

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

---

---

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) : .....

2  La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) : .....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) : .....

4  La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) : .....

et devant être exécutée par .....  
en qualité de : .....  membre d'un groupement d'entreprise  sous-traitant

A ..... le .....<sup>5</sup>  
Signature

---

<sup>5</sup> Date et signature originales

**MARCHES PUBLICS  
DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



**Villemur-sur-Tarn**

**ACQUISITION D'UNE  
TONDEUSE PROFESSIONNELLE AUTOPORTEE**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

## CHAPITRE I - GENERALITES

La Commune de Villemur sur Tarn souhaite acquérir **une tondeuse professionnelle autoportée**.

### Rappel

Le marché est composé de 1 lot.

**Lieu d'exécution** : Mairie de villemur sur tarn

Les prestations sont les suivantes :

- 1 **tondeuse professionnelle autoportée**

### 1.1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Le présent marché est passé par la Commune de VILLEMUR-SUR-TARN représentée par son Maire, Monsieur Jean-Claude BOUDET.

### 1.2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le Marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics.

## CHAPITRE II - OBJET DE LA CONSULTATION

### 2.1. DEFINITION DES BESOINS

#### 2.1.1. Généralités

La commune de Villemur sur Tarn souhaite doter son service espace verts d'une nouvelle :

- *Tondeuse professionnelle autoportée ou similaire.*

#### ***Décomposition du lot.***

Les prestations sont les suivantes.

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	<ul style="list-style-type: none"><li>-Moteur Kubota Turbo diésel, 35 CV, refroidissement liquide ou similaire.</li><li>-Moteur embrayage hydraulique, pompe hydraulique.</li><li>-Monobloc type TP.</li><li>-Entraînement des roues par moteur hydraulique.</li><li>-Avancement hydrostatique par manette.</li><li>-Rayon de braquage « o » permettant le contour des arbres etc..., sans utilisation du frein.</li><li>-Frein de stationnement et frein d'urgence.</li><li>-Unité de coupe flottante 157 cm Toro recycler ou similaire, à relevage hydraulique.</li><li>-Carter de coupe mécano-soudé, épaisseur 4,5 mm.</li><li>-Réglage de hauteur de coupe centralisé permettant un changement de hauteur de coupe en 3 secondes.</li><li>-Béquille de levage pour entretien intégrée.</li><li>-Arceau de sécurité rabattable.</li><li>-roue extra large basse pression.</li></ul> Homologation route

***Le soumissionnaire joindra une présentation technique de la tondeuse proposée.***

En outre, le titulaire se chargera des formalités administratives pour la délivrance de la carte grise et la mise en place des plaques d'immatriculation.

### 2.1.2. Délais et pénalités

Le titulaire dispose d'un délai de 5 semaines pour livrer la tondeuse professionnelle autoportée.

En cas de dépassement des délais, et sans que la personne publique n'ait à le notifier au titulaire, ce dernier se verra appliquer une pénalité de 150 euros par jour de retard.

### 2.2. CONDITIONS DE LIVRAISON

La livraison des fournitures sera faite à l'adresse suivante :

Mairie de Villemur sur Tarn  
Service « Espaces Verts »  
Place Charles Ourgaut  
31340 Villemur sur tarn

Concernant les frais de transport des fournitures, ils seront à la charge du titulaire (livraison franco de port).

### 2.3. FORMATION DU PERSONNEL

Le titulaire n'assurera pas la formation du personnel chargé d'utiliser les prestations objet du marché.

### **Opérations de vérification**

Les vérifications quantitatives et qualitatives simples sont effectuées par le représentant du Maître d'ouvrage au moment même de la livraison de la fourniture ou de l'exécution de service (examen sommaire) conformément aux articles 18, 19 et 20.2 du C.C.A.G.-F.C.S.

## CHAPITRE III - PRIX

Localisation	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Prix Total H.T.
Nouvelle tondeuse professionnelle autoportée		1	
<b>TOTAL H.T.</b>			
Remise HT			
TOTAL H.T. Net			
TVA 19.6%			
<b>TOTAL TTC</b>			

## CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

A la demande du maître d'ouvrage des essais sur site pourront être demandés.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à Monsieur M. COSTES ou M. HEDJAL par téléphone au 05.61.37.61.20, par télécopie au 05.61.37.61.92 ou par courrier à :

**Monsieur le Maire**  
Place Charles Ourgaut  
31340 Villemur-sur-Tarn

## **CHAPITRE V – CONDITIONS D’ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les candidats transmettront leur offre, qui comprendra :

- le présent Dossier de Consultation complété et signé,
- une liste de références pour des prestations identiques,
- un dossier de présentation de l’entreprise, des moyens (humains et matériel),
- une copie des agréments et/ou certifications reçus pour la réalisation des prestations objets du marché,

**Soit**, par courrier, **soit** directement à la Mairie sous pli cacheté.

**Soit**, contre récépissé du service des Finances, situé à la Mairie, téléphone: 05.61.37.61.20 avant la date et heure indiquées ci-dessous et pendant les heures d’ouverture de la Mairie.

**Soit**, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l’être à cette même adresse et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

**La date limite de réception des offres est le 27 juillet 2011 – 17H00**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l’avis de réception serait délivré après la date et l’heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

## **CHAPITRE VI – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Le Maître d’Ouvrage retiendra l’offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- l’entreprise sera choisie selon les critères suivants :
  1. Mémoire technique (compétences, méthodologie, délais...) : 60%.
  2. Prix : 40%

Le Maître d’Ouvrage pourra engager librement une négociation avec le ou les meilleurs candidats.

Le Maître d’Ouvrage s’il le désire, pourra demander des essais du matériel sur site dans nos ateliers.

## **CHAPITRE VII – PAIEMENT**

La facture sera adressée en Mairie accompagnée d’une copie du bon de livraison.

Le paiement interviendra, conformément à l’article 96 du Code des Marchés Publics, et en application du décret n°2004-15 du 7 janvier 2004 portant Code des Marchés Publics, dans un délai qui sera au maximum de 45 jours à compter de la réception de la facture en Mairie.

Fait à

**Pour le Titulaire**

**Pour la Collectivité**